Un internaute condamné à 3 ans de prison pour avoir glorifié et promu les attentats terroristes

11/04/2016 à 15h01

Il était connu des services de police depuis 2014, lorsqu'il a déclaré son allégeance à l'État islamique.



Un internaute a été condamné à trois ans de prison, dont la moitié avec sursis, pour "provocation directe à un acte de terrorisme", "apologie d'actes de terrorisme" et "provocation à la haine et à la violence envers les juifs". Il était jugé mardi 5 avril en appel au tribunal correctionnel de Paris après avoir écopé de deux ans de prison fermes en première audience.

La sentence n'a été rendue publique que lundi 11 avril, mais l'individu est connu de la justice depuis plusieurs années. En 2014 déjà, ce Montpelliérain avait été interpellé après avoir affirmé qu'il avait prêté allégeance à l'État islamique. Dernièrement, il a une nouvelle fois attiré l'attention des services de police en relayant des vidéos "d'appel mondial pour le jihad en Syrie" et des messages glorifiant les attentats du 11 septembre 2001 sur internet. L'homme est aussi connu pour tenir des propos antisémites.

(…) RTL